



Outils financiers AIRDIE

Pôles Financement des Entreprises Solidaires (FINES)

Les financements directs

Nom	Montant du prêt	Durée du prêt	Taux du prêt	Conditions d'accès	Fonds	Décideurs
Fonds de Confiance	Subvention de 50 à 70% des frais HT d'une étude de faisabilité Subvention limitée à 20 000 €	-	-	<ul style="list-style-type: none"> Toute entreprise et plus particulièrement toute entreprise solidaire souhaitant contribuer à la création d'une nouvelle entreprise sociale et solidaire Tout porteur de projet qui souhaite créer son entreprise sociale et solidaire et qui pour cela doit se faire salarié d'une entreprise porteuse pour mener une étude de faisabilité 	France Active et Caisse des Dépôts	Après instruction de l'Airdie, passage au Comité national du fonds de confiance
Contrat d'Apport Associatif (CAA)	5000 € à 30 000 €	60 mois (dont 60 mois de différé max)	0%	Projets associatifs : d'utilité sociale, porteurs d'emplois, partiellement économiques	Ressources propres de l'Airdie	Comité Financement des Entreprises Solidaires de l'Airdie.
Fonds Régional d'Investissement Solidaire (FRIS)	5000 € à 60 000 €	84 mois max (dont 24 mois de différé du capital)	2%	Entreprises solidaires quelque soit leur statut juridique à l'exception des SCOP en phase de développement	Ressources France Active garanties par un Fonds Régional de Garantie	Comité Financement des Entreprises Solidaires de l'Airdie.
Fonds Régional d'Investissement Solidaire pour les Coopératives (FRIS SCOP & SCIC)	5000 € à 60 000 €	84 mois max (dont 24 mois de différé du capital)	2%	SCOP et SCIC en phase de développement	Ressources France Active garanties par un Fonds Régional de Garantie	Comité Financement des Entreprises Solidaires de l'Airdie
FCP IE / SIFA	À partir de 5000 €	84 mois max	2%	Entreprises solidaires existantes	Ressources France Active	Comité Financements des Entreprises Solidaires local puis national.



Outils financiers AIRDIE

Pôles Financement des Entreprises Solidaires (FINES)

Les garanties d'emprunts bancaires

Nom	Montant du prêt bancaire garanti	Quotité garantie	Cautions complémentaires	Coût de la garantie	Durée Max	Conditions d'accès	Fonds	Décideurs
Garantie Airdie FAG régionale	-	65% max limitée à : 45 000 €	Cautions solidaires limitées à 50 % Somme des cautions institutionnelles inférieures à 80%	2 % du montant garanti	5 ans	Entreprises solidaires ayant une activité économique, portant des emplois et développant de l'utilité sociale	Toutes banques	Ensemble des comités d'engagements de l'Airdie
Fonds de Garantie pour l'Insertion Economique (FGIE)	Entre 7 500 € et 120 000 €	50% max limitée à 60 000 €	Sommes des garanties inférieures à 75% Les cautions personnelles sont exclues	2,5% du montant garanti	12 ans	Employeurs ayant passé une convention avec l'État dans le cadre de l'insertion par l'activité économique : entreprise d'insertion, ETTI, association intermédiaire, régie de quartier..	Toutes banques	Comités des engagements des entreprises solidaires de l'Airdie
Fonds de Garantie pour les Entreprises Adaptées (FGAP)	Entre 7 500 € et 500 000 €	50% max	Sommes des garanties inférieures à 75% Les cautions personnelles sont exclues	2% du montant garanti si durée inférieure à 3 ans 2,5% du montant garanti si durée supérieure à 3 ans	15 ans	Entreprise adaptée ayant signé un contrat d'objectifs triennal avec l'État	Toutes banques	Comité des engagements des entreprises solidaires de l'Airdie
Fonds de Garantie pour les Entreprises Solidaires (FGES)	Entre 5 000 € et 100 000 €	50% max	Sommes des garanties inférieures à 70% Les cautions personnelles sont exclues	2% du montant garanti	5 ans	<ul style="list-style-type: none"> • Association d'utilité sociale porteuse de projets innovants • SCIC • Entreprises de moins de 50 salariés relevant du champ de l'ESS 	Toutes banques	Comité des engagements des entreprises solidaires de l'Airdie